

56852-2026 - Mise en concurrence

France – Services de maintenance des systèmes et services d'assistance – ACCORD CADRE DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VIDÉO PROTECTION DES PARKINGS ET DES SITES SUR LE PATRIMOINE DE PLAINE COMMUNE HABITAT

OJ S 17/2026 26/01/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: OPH Plaine Commune Habitat

Adresse électronique: DirectionCommandePubliqueEtJuridique@plainecommunehabitat.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: ACCORD CADRE DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VIDÉO

et le nombre de niveaux. L'attention des candidats est attirée sur le fait que dans le cadre du lot n°2 pour les sites Romain Rolland (agence Nord Est), Henri Barbusse (agence Nord Est) et Marcel Cachin (agence Nord Est), les systèmes de vidéo protection sont installés dans les halls et sur les façades des bâtiments.

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

L'acheteur peut décider de ne pas reconduire un ou plusieurs lots à l'issue de chaque période annuelle. Dans ce cas, il en informe le titulaire au moins trois (3) mois avant la date d'échéance de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception. La non-reconduction d'un ou plusieurs lots, dans les conditions prévues ci-dessus, ne donne droit à aucune indemnité au profit du titulaire. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Le nombre maximal de participants indiqué (50) est purement indicatif et résulte d'une exigence de l'outil de publication.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 50

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui traite les offres: OPH Plaine Commune Habitat

L'acheteur peut décider de ne pas reconduire un ou plusieurs lots à l'issue de chaque période annuelle. Dans ce cas, il en informe le titulaire au moins trois (3) mois avant la date d'échéance de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception. La non-reconduction d'un ou plusieurs lots, dans les conditions prévues ci-dessus, ne donne droit à aucune indemnité au profit du titulaire. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Le nombre maximal de participants indiqué (50) est purement indicatif et résulte d'une exigence de l'outil de publication.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 50

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui traite les offres: OPH Plaine Commune Habitat

Numéro d'enregistrement: 13000686900015
Adresse postale: 7 rue Catherien PLUIG
Ville: MONTREUIL
Code postal: 93100
Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c6f752c1-8319-4b8d-9740-dee3622c2161 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 23/01/2026 09:53:20 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 56852-2026
Numéro de publication au JO S: 17/2026
Date de publication: 26/01/2026